

# Lo pichòt jornau de Sant Restit

N°4

Prononcer : « lou pitcho dzournaw de san rasti »

## Le mot du Maire

### Mairie :

2, place du colonel Bertrand  
26130 Saint-Restitut  
Tél : 04 75 04 71 71  
Fax : 04 75 96 71 68  
mairie@saintrestitut-mairie.fr  
www.saintrestitut-mairie.fr

Horaires d'ouverture :  
Lundi, mercredi, jeudi :  
de 9h à 12h.  
Mardi : de 14h30 à 18h.  
Vendredi : de 9h à 12h  
et de 14h30 à 18h.

Point info tourisme  
Agence postale Communale

3, place du colonel Bertrand  
26130 Saint-Restitut  
Tél : 04 75 49 81 80  
Fax : 04 75 04 87 88  
pitstrestitut@yahoo.fr

Horaires d'ouverture :  
Ouvert toute l'année  
sauf dimanche et jours fériés  
Lundi, mercredi, jeudi, samedi :  
de 9h à 12h.  
Mardi : de 13h45 à 18h.  
Vendredi : de 13h45 à 17h.

Unique peut-être, rare certainement, bien que les cimetières paysagers soient désormais au goût du jour, qu'ils répondent à une évolution des mentalités et de la législation, notre nouveau cimetière s'intègre en toute sobriété, au cœur de rangées de chênes verts.

Il y a huit ans de cela, le conseil municipal, décidait de l'acquisition par la commune d'une parcelle arborée, située en contrebas de l'ancien cimetière. Cette réserve foncière était destinée à l'agrandissement du cimetière le jour où il n'y aurait plus suffisamment de places disponibles dans les anciens, ce qui est malheureusement désormais le cas.

Il est apparu dès lors inenvisageable d'arracher les jeunes chênes truffiers en place, pour permettre la construction de tombeaux plus ou moins esthétiques et difficiles à gérer à la fin des concessions qui ne sont plus désormais perpétuelles.

Dans un autre domaine, le petit patrimoine doit être préservé et transmis aux générations futures, il est le lien indispensable entre elles, mais les restrictions budgétaires infligées aux communes auxquelles les priorités s'imposent, le place au second plan.

Heureusement, il existe des institutions, des fondations, qui permettent si l'on s'en donne la peine de récolter des fonds indispensables malgré le bénévolat, pour mener à bien des projets tel que celui de la mise en valeur de l'espace du four à chaux.

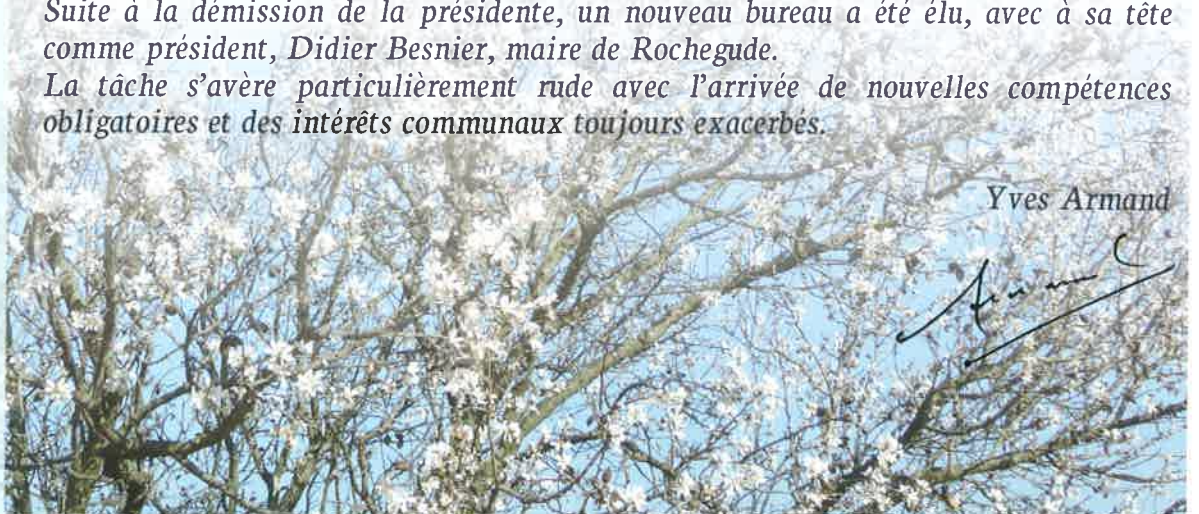
La première phase étant achevée et s'étant parfaitement déroulée, il convient désormais d'avancer sur la deuxième qui comprendrait notamment la restauration du four à chaux lui-même. L'appel à la générosité, sera à nouveau de mise.

Enfin, lo Pichòt jornau, me permet en quelques lignes d'évoquer la vie intercommunale. La fiscalité professionnelle unifiée, n'ayant pas été adoptée, ce sont inévitablement les taxes sur les ménages qui vont devoir financer le fonctionnement et les dépenses nouvelles qui s'imposent.

Suite à la démission de la présidente, un nouveau bureau a été élu, avec à sa tête comme président, Didier Besnier, maire de Rochegude.

La tâche s'avère particulièrement rude avec l'arrivée de nouvelles compétences obligatoires et des intérêts communaux toujours exacerbés.

Yves Armand





# MISE EN VALEUR DE LA CARRIERE DU FOUR A CHAUX

La carrière du four à chaux se situe au SUD/EST du village de Saint Restitut, au niveau d'un promontoire, adossée à la colline. Il s'agit d'une carrière de pierre à ciel ouvert.

Depuis la Promenade du four à chaux, je vous invite à emprunter l'escalier rustique en pierre puis le sentier qui serpente sur quelques mètres à flanc de colline ; à hauteur du four à chaux, un passage étroit entre les roches conduit à la carrière contigüe à ciel ouvert.

A l'entrée de la carrière, subsiste la « maison du contremaître » dont les murs viennent d'être restaurés avec la pose de grilles sur les ouvertures. Sous les décombres, un escalier en pierre a été découvert dont les premières marches sont parfaitement conservées.

La carrière du four à chaux s'ouvre alors aux promeneurs qui découvrent un lieu préservé où il fait bon flâner au milieu de quelques blocs de pierre posés sur le sol et subsistants de l'époque où des carriers s'appliquaient à les extraire de la paroi calcaire qui forme aujourd'hui un véritable écrin.

Des panneaux explicatifs sont apposés sur la pierre de la falaise à proximité de la maison du contremaître.

Ce projet de mise en valeur de la carrière du four à chaux a reçu le PRIX PROJET des prix rhônalpins du patrimoine 2012 ; ce prix est assorti d'une dotation de 6000 €.

Une souscription a été ensuite lancée via la FONDATION

DU PATRIMOINE, laquelle nous a par ailleurs octroyé une subvention exceptionnelle de 5000 € (dont 50% issus de la Région Rhône Alpes).

Cette opération de souscription et les appels au mécénat ont permis de recueillir : 6649 €

Nous remercions chaleureusement tous les mécènes qui ont permis à ce projet d'aboutir. Les dépenses engendrées par ce projet se résument à la réalisation des plaquettes de souscription, la création d'un accès par le biais d'un escalier en pierre puis d'un sentier en terre battue, à la restauration de la maison du contremaître et à la pose de panneaux pédagogiques.

Rampe d'accès et maison du contremaître = 3 827,20 € et 17 292 €.

Plaquettes de souscription et réalisation de trois panneaux = 1803.76 €.



## LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT RESTITUT

Le parc photovoltaïque de la commune de Saint-Restitut se situe sur un terrain de la zone artisanale, dépendant du domaine privé de la commune, s'établissant sur 6 hectares. Ce projet initié et développé par la commune elle-même a été revendu à la CNR (Compagnie Nationale du Rhône qui est le 1er producteur français d'électricité d'origine 100% renouvelable) pour un montant de 200.000 €, couvrant ainsi les frais engagés par la commune pour développer le projet.

Ce dernier représente un investissement de 4 millions d'euros pour la CNR qui a souhaité s'appuyer sur la filière industrielle française tant pour la fourniture des panneaux produits par SILLIA VL (Rhône), pour les trackers (EXOSUN de la Gironde), les bâtiments électriques (SCHNEIDER ELECTRIC de Savoie) que pour les travaux qui ont été réalisés par BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES (Hérault).

Ce projet engendre des retombées économiques non négligeables car l'exploitation du site va maintenir une dizaine d'emplois indirects et va assurer des retombées fiscales sur du long-terme pour la commune de SAINT RESTITUT ainsi que pour le Département (dont l'IFER).



### LE PARC PHOTOVOLTAÏQUE EN CHIFFRES

Sur un terrain communal d'une superficie de 6 hectares.

6 mois de chantier. Investissement de 4 millions d'euros.

Puissance installée 3MWc (MW crête = unité de puissance en photovoltaïque).

11 650 panneaux polycristallins installés sur des trackers (qui permettent de suivre la course du soleil grâce à un axe de rotation et permet ainsi d'augmenter la production électrique d'environ 15 % par rapport à des structures fixes).

Production annuelle de 5 300 MWh, ce qui correspond à la consommation électrique de 2000 foyers (soit 3 fois le village de Saint-Restitut)

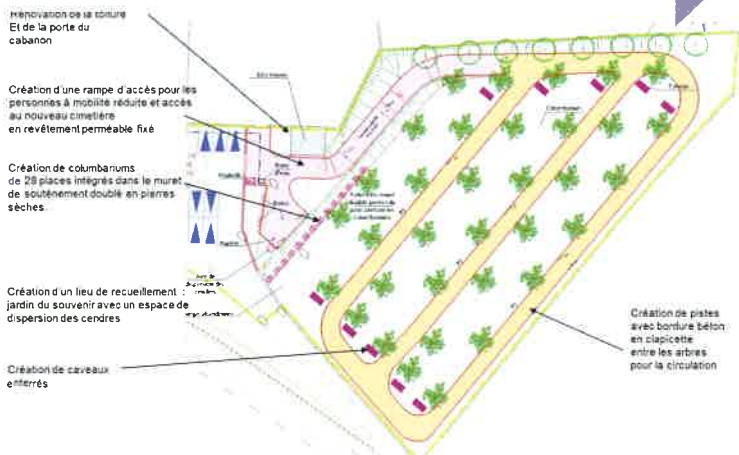
3<sup>ème</sup> parc mis en service par la CNR dans la Drôme pour un total de 13 parcs en Vallée du Rhône.

Loyer annuel de 30 000 euros reversé à la commune pour la location du terrain (Bail de 30 ans).

Taxe IFER (Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux) reversée à la commune pour l'exploitation 2015 (six mois environ) pour un montant de 10 905 euros et autant pour le département.



## EXTENSION DU CIMETIERE COMMUNAL



L'extension du cimetière se situe au Nord/Est de la partie existante et s'établit sur un terrain planté de chênes en alignement.

Le projet bénéficiant de l'autorisation d'urbanisme, validé par l'Architecte des Bâtiments de France, se constitue donc d'un cimetière dit « paysager », accessible aux personnes à mobilité réduite. Les arbres de la parcelle sont conservés et la création des tombes est soumise à un règlement spécifique.

Les allées entre les arbres seront recouvertes de clapicette.

Vont être créés, un columbarium de 28 places intégrées dans un mur de soutènement doublé en pierres sèches et un jardin du souvenir. Le projet inclut le réaménagement de l'accès principal du cimetière ainsi que la rénovation du cabanon en pierre existant et la zone de stationnement.

## A LA RENCONTRE DE NOS QUARTIERS

Mise en place du dispositif « Participation Citoyenne » au Quartier le Planès.

En accord avec les référents de quartier, la décision a été prise de tester ce dispositif sur notre commune. Une première réunion d'informations avec les habitants du quartier et la gendarmerie a eu lieu le 13 janvier 2016 en mairie. Un référent « protection citoyenne », en la personne d'André THEOLAS a été choisi et un protocole a été signé entre la Préfecture, le Maire et la Gendarmerie de Saint Paul Trois Châteaux, pour la mise en place de cette démarche citoyenne que l'on souhaite efficace. Une prochaine rencontre avec les habitants du Planès, le référent « participation citoyenne » et la gendarmerie sera organisée autour du verre de l'amitié afin de fixer les modalités de la « participation citoyenne ».

Rencontre avec les habitants du Quartier Costossebas le 17 février 2016.

Le point a été fait sur tous les travaux de 2015 et ceux à programmer sur le budget 2016. Les travaux ont grevé une très grande partie du budget voirie 2015 (réalisation d'un enrobé sur les deux voies d'accès du lotissement) et sur 2016 des travaux de finition de la voirie sont en cours ainsi que la réalisation de différents ouvrages (piège à sable au pied de la falaise, ...). Demande est faite auprès des riverains pour la réfection de leurs accès privés, certains étant susceptibles de détériorer la voie publique rénovée. Nous souhaitons que les travaux réalisés soient pérennes pour de très nombreuses années permettant ainsi de consacrer les prochains budgets à d'autres quartiers en attente de travaux.



Réunion d'informations du 13/01/2016.



Réunion d'informations du 17/02/2016



En ce début d'année 2016,  
il est temps de faire un point démographique.



## Bienvenue aux 20 bébés qui ont vu le jour au cours de l'année 2015 :



- Léna Battaglia
- Juliette Blin Sourdon
- Lila Delabre
- Thimothée Delanghe
- Nolan Demeire
- Emy Fournier
- Louis Gauthier
- Jules Gélibert
- Clémence Godbert
- Timéo Guichard
- Adrien et Pierrick Jégou
- Kelyan Le Roux
- Elias Makhloufi
- Victor Manini
- Juliette Mouy
- Louis Rama
- Marceau Rosati
- Camille Roussin
- Jade Winaud-Tumbach

## La bague au doigt 2015 :



- Laéticia Amet et Laurent Jovine
- Laurence Charrier et Eric Meyer
- Cindy Devilliers et Bertrand Moulin
- Marianne Gomis et Sébastien Nègre
- Coralie Ferrari et Alessandro Padova
- Agnès Stavridis et Pascal Trouvé

## Nos adieux 2015 :



- Marie Revol
- Charley Faès
- Robert Laye
- Pierre Raoux
- Lucienne Peignot
- Jacques Baumann
- Jules Jovine
- Eric Imbert
- Josiane Solier
- Simone Duffès
- Edmée Gaudy née Reboul
- Etienne Mombelli
- Jean-Baptiste Bertulesi
- Pierre Seguy
- Galina Daniel
- Claude Guidez
- Marcelle Brun

Au dernier recensement la population  
de Saint-Restitut est de 1427 habitants.

## EN BREF !

«Concernant les tombes à l'état d'abandon, nous allons engager prochainement une procédure de reprise ; en effet, la commune ne peut intervenir sur ce domaine privé et certains emplacements sont envahis de végétation dense, d'arbustes et ne sont plus entretenus depuis des décennies. Si vous avez connaissance de familles qui pourraient être concernées par cette procédure de reprise (des affichettes seront apposées sur les tombes), merci de les aviser ou de nous communiquer leurs coordonnées car certaines tombes sont non identifiées».

«Nous vous rappelons que les haies arbustives situées en bordure des voies publiques doivent être entretenues par leur propriétaire. Le printemps étant arrivé, nous vous demandons de bien vouloir procéder à leur entretien et aux élagages qui seraient nécessaires afin de ne pas nuire à la circulation des véhicules et des piétons».

*Pascas banhadas Fan l'espia carrada*  
(Pâques pluvieuses Font l'épi fourni)